

pendant les offices, ainsi que dans les tours et les escaliers des tours. Le mode des rentes que paieront les nouveaux bancs du jubé, est ainsi réglé : le prix d'adjudication de chaque banc, sera celui de la vente annuelle, qui sera payé en prenant possession du banc. L'Evêque permet encore qu'on prenne au nord de l'église, sur le terrain de la fabrique, ce qui sera nécessaire pour agrandir le cimetière; et comme, par la prise de ce terrain, celui à l'usage du public se trouve diminué, on diminuera de la moitié de son étendue en profondeur, le terrain en forme de terre-plein, au-devant de l'église.

L'Evêque donna la confirmation dans cette visite, mais la connaissance du nombre des confirmés n'a pas été conservée.

C'est en cette année 1812, que nous eûmes la guerre avec les Etats-Unis. Pendant les deux ans et demi qu'elle dura, il ne se passa heureusement dans cette paroisse rien de beaucoup plus particulier que ce qui eut lieu dans les autres paroisses du district. Seulement, comme le chemin et la route, par terre par où passaient les troupes et les convois de munitions de toute espèce, se trouvait dans la paroisse, les particuliers, surtout ceux qui habitaient la grande côte, furent souvent fatigués par l'obligation de loger les différents groupes, soit de troupes, soit d'autres qui se rendaient continuellement à Montréal. Il n'y eut qu'une seule circonstance où un régiment, portant le nom de "Cent-Trois," et composé en plus grande partie de vagabonds et de soldats indisciplinés, commit beaucoup d'excès et de vols menaçant de tuer immédiatement quiconque voulait s'opposer aux violences qu'il exerçait. Un d'entre ces malheureux, à leur passage dans la paroisse des Ecureuils, avait, sans aucune provocation, tiré son fusil dans une maison, et tué une femme qui en était la maîtresse. Ces excès furent bientôt réprimés. Ce meurtrier fut arrêté au Cap-Santé, lié et garrotté au milieu de ses compagnons, et conduit dans les cachots, d'où il ne sortit que pour subir la mort qu'il avait méritée. Quant aux autres soldats composant ce régiment, ainsi que les officiers qui le commandaient, et qui ne valaient guère mieux que ceux qu'ils conduisaient, ils reçurent dès lors une bonne leçon, d'un des premiers magistrats de Montréal, qui heureusement passait par le Cap-Santé, au moment où ces désordres avaient lieu, et où ce régiment de brigands arrivait au Cap-Santé; et depuis on n'entendit plus parler d'aucun excès commis par ce régiment. Quant aux ma-